

BAC PRO

MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DE SES ENVIRONNEMENTS
CONNECTÉS
EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA Haut Val de Sèvre - 79 400 ST MAIXENT L'ECOLE
Tél : 05 49 05 77 32
Contact: Nathalie Vaillant - DDFPT

LE MÉTIER

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel met en oeuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Il intervient dans les secteurs d'activité du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel) de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir le planning des travaux et répartir les tâches.
- Mettre en service les installations.
- Participer à l'organisation de la maintenance.
- Diagnostiquer, dépanner ou réparer.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Électricien.
- Électrotechnicien.
- Installateur domotique.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'une Seconde générale ou technologique, ou d'un CAP du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 2 à 7 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1505h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP25353

Date d'enregistrement de la certification : Arrêté du 1er mars 2016

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Électrotechnique.
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique.
- BTS Domotique.
- BTS Maintenance des systèmes.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8829€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : 55,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 45,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

